

Les Printemps du DPC sont reportés au 1, 2 et 3 Octobre 2020
Hôtel Ibis Clichy-Batignolles – 10 rue Bernard Buffet - 75017 PARIS

FORMATIONS DPC

Vendredi 2 Octobre 2020

- ❑ **FORMUNOF - Contraception des adolescentes et des adultes jeunes : Choix, information et prévention des MST** *Journée*
Référence Action : I4222000010 – Session N°3
- ❑ **ACFM - Impact des facteurs environnementaux et nutritionnels sur le microbiote intestinal et leur conséquence sur la santé** *Journée*
Référence Action : I1872000036 – Session N°1
- ❑ **ACFM - L'intelligence artificielle, quel impact pour la médecine de demain ?** *Journée*
Référence Action : I1872000032 – Session N°2
- ❑ **ACFM - Entre revendications des patients et injonctions sociales : comment réduire la souffrance / détresse des soignants ?** *Journée*
Référence Action : I1872000022 – Session N°2
- ❑ **FORMUNOF - Le bon usage des antibiotiques : Vaincre l'antibiorésistance !** *Journée*
Référence Action : I4222000005 – Session N°3
- ❑ **FORMUNOF - Développement de l'enfant de 0 à 2 ans** *Journée*
Référence Action : I4222000007 – Session N°4

Samedi 3 Octobre 2020

- ❑ **FORMUNOF - Démarche diagnostique et prise en charge des dysfonctionnements thyroïdiens en médecine générale** *Journée*
Référence Action : I4222000001 – Session N°2
- ❑ **ACFM - Syndrome d'apnée hyperpnée obstructif du sommeil (SAHOS) : Dépistage et suivi du traitement** *Journée*
Référence Action : I1872000059 – Session N°1
- ❑ **Les perturbateurs endocriniens** *Journée*
Référence Action : I1872000011 – Session N°8
- ❑ **ACFM - Téléconsultations et télé-expertises : Eligibilité des patients, analyse de situation et prise de décisions partagées** *Journée*
Référence Action : I1872000009 – Session N°6
- ❑ **ACFM - Traitement de la maladie thrombo embolique veineuse, en particulier dans les situations complexes** *Journée*
Référence Action : I1872000056 – Session N°1

Vendredi 2 et Samedi 3 Octobre 2020

- ❑ **FORMUNOF - Patient en situation de détresse aiguë. Premiers gestes d'urgence, en attendant les secours** *2 Journées*
Référence Action : I4222000002 – Session N°2
- ❑ **ACFM - Formation à la maîtrise de stage en ambulatoire : Recevez un interne en spécialité** *2 Journée*
Référence Action : I1872000049 – Session N°1

INSCRIPTION

- 1^{ère} étape : S'inscrire au séminaire via www.mondpc.fr en saisissant les numéros de référence action et de session
- 1 feuille de soins barrée ou licence de remplacement
- 1 chèque de cotisation annuelle de 30 €uros à l'ordre de l'association concernée
- 1 chèque de caution de 230 €uros à l'ordre de l'association concernée

Les Printemps du DPC sont reportés au 1, 2 et 3 Octobre 2020
Hôtel Ibis Clichy-Batignolles – 10 rue Bernard Buffet - 75017 PARIS

FORMATIONS FAF PM

Jeudi 1^{er} Octobre 2020

- ❑ ACFM - Formation au Logiciel Médical Initial - MEDISTORY Niveau 1 *Journée*
- ❑ ACFM - La retraite du médecin libéral : Droits et devoirs *Soirée*

Vendredi 2 Octobre 2020

- ❑ ACFM - Formation au Logiciel Médical Initial - MEDISTORY Niveau 2 *Journée*
- ❑ ACFM - Sensibilisation des médecins à l'aptitude médicale à la conduite automobile *Matinée*

Samedi 3 Octobre 2020

- ❑ ACFM - Prendre la parole en public : argumenter, convaincre et persuader *Journée*
- ❑ ACFM - Formation au Logiciel Médical Initial - MEDISTORY Niveau 3 *Journée*

INSCRIPTION

- I attestation de versement de la contribution à la formation professionnelle, établie par l'URSSAF en 2020 ou 2019 au titre respectivement de leur activité en 2019 ou 2018
- I feuille de soins barrée ou licence de remplacement
- I chèque de cotisation annuelle de 30 €uros à l'ordre de l'association concernée
- I chèque de caution de 230 €uros à l'ordre de l'association concernée

AUTRES FORMATIONS

Jeudi 1^{er} Octobre 2020

- ❑ ACFM - Renouvellement d'agrément au Permis de Conduire *Soirée*

Vendredi 2 (Après-midi) et Samedi 3 Octobre 2020

- ❑ ACFM - Formation initiale d'agrément pour le contrôle médical de l'aptitude à la conduite *Une journée et demie*

INSCRIPTION

- I chèque de 260€ pour la formation Renouvellement
- I chèque de 650€ pour la formation Initiale

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE - INDEMNISATION

- ➔ Les associations ne prendront définitivement en compte l'inscription que si ait fourni la totalité des pièces obligatoires.
- ➔ Pour les formations DPC, les associations délivreront la demande d'indemnisation équivalente au nombre d'heures du programme réalisé si sont remplies les obligations des étapes y compris l'étape du suivi des améliorations à distance de la formation présentielle, soit en moyenne 3 mois après celle-ci.
- ➔ L'ACFM ou FORMUNOF prendront en charge votre déjeuner pour la ou les formations en journée.